

**CONTRAT COMMERCIAL DE PRESTATION**  
**D'HEBERGEMENT ENTREPRENEURIAL**

Entre les soussignés :

**La société**....., ayant son siège social  
au....., immatriculée au Registre du Commerce  
et des Sociétés de.....  
sous le numéro.....

-d'une part-

Ci-après dénommé « le client »

Et :

L'indépendant Monsieur/Madame.....

-d'autre part-

Ci-après dénommé l'indépendant prestataire

**ARTICLE 1<sup>ER</sup>**

Aux termes du présent contrat, l'entreprise cliente charge Monsieur/ Madame ..... de la réalisation pour son compte de la prestation suivante .....

**ARTICLE 02 :**

Monsieur/Madame ..... dispose des compétences et des qualifications dans les domaines d'expertise suivants ....., ce que reconnaît expressément l'entreprise cliente.

L'entreprise cliente déclare expressément que la prestation confiée à Monsieur ou Madame ..... Constitue une tâche occasionnelle ne relevant pas de son activité normale et permanente ou correspondant à une prestation ponctuelle nécessitant une expertise qu'elle ne dispose pas en son sein et ce conformément aux dispositions légales.

De même, l'entreprise cliente déclare expressément que la prestation confiée à Monsieur/Madame ..... n'a pas pour objet :

- De remplacer un salarié dont le contrat de travail est suspendu à la suite d'un conflit collectif du travail,
- D'effectuer certains travaux particulièrement dangereux figurant sur la liste prévue à l'article L4154-1 du Code du Travail.

La prestation confiée à Monsieur/ Madame .....a une durée de..... Jusqu'à.....de ..... Et a pour objectif de la réalisation de la prestation suivante :

.....  
.....

**ARTICLE 03 :**

La prestation qui sera réalisée par Monsieur/Madame ..... est fixée à un montant de ..... Euros / ou sera rémunéré à hauteur de .....% de la vente, conformément aux modalités définies entre le salarié porté et son/ses clients. (Soit ..... Jours x ..... Tarif journalier)

**ARTICLE 04 :**

Le contrat prend fin par l'effet de résiliation volontaire de l'une ou l'autre partie (client ou porté), 30 jours après une mise en demeure infructueuse. Cette résiliation ne peut avoir pour origine que le non-respect des obligations prévues dans le contrat. Dans ce cas aucune indemnité ne sera versée. Si la rupture intervient pour des raisons autres que la force majeure

ou une violation des obligations, elle ne pourra devenir définitive que trois mois après réception d'une lettre recommandée avec accusé de réception. Si ce délai ne peut être respecté, les parties en présence négocieront des indemnités égales au montant des factures qui auraient dû être versées pendant ledit délai.

**ARTICLE 05 :**

Il est rappelé la responsabilité de l'entreprise cliente relative aux conditions d'exécution du travail de l'indépendant prestataire en particulier les questions liées à sa santé, à sa sécurité et à la durée du travail pendant la durée de la prestation dans ses locaux sur son site de travail.

Il appartient à cet égard à l'entreprise cliente de mettre à la disposition de l'indépendant prestataire, le cas échéant, les équipements de protection individuelle nécessaire.

**ARTICLE 06**

Les parties déclarent et reconnaissent qu'elles sont et demeureront, pendant toute la durée du présent contrat, des partenaires commerciaux et professionnels indépendants, loyaux et sincères, assurant chacun les risques de sa propre exploitation.

**ARTICLE 07 :**

Il est rappelé que l'indépendant en hébergement entrepreneurial à l'obligation de prendre les garanties de responsabilité professionnelle et civile nécessaires à son activité, et que le client s'en est assuré directement auprès de l'indépendant.

Fait à .....

Le .....

Pour l'indépendant prestataire :  
signature) :

Pour l'entreprise cliente (tampon +

## CONDITIONS PARTICULIERES

### 1. DESCRIPTION DE LA MISSION

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

### 2. CONDITIONS TARIFAIRES

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

### 3. INTERLOCUTEURS DES PARTIES

.....  
.....  
.....

Fait à .....  
Le .....  
En deux exemplaires originaux.

Pour la société **LABELvie**

Pour la société .....

\* Faire précéder la signature de la mention « Lu et approuvé » et parapher toutes les pages du contrat, y compris les conditions particulières en annexe.



8, Rue de la Justice - CS 61380  
68070 MULHOUSE Cedex1  
☎ 03.89.26.01.52 / Fax: 03.89.26.29.40  
Mail : [labelvie@label-vie.fr](mailto:labelvie@label-vie.fr)